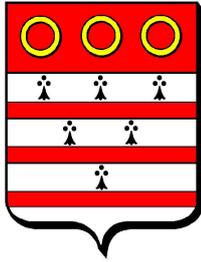


République française
Département de
Meurthe-et-Moselle



Nombre de Membres
afférents au conseil : 7
en exercice : 7
présents : 5

Date de la convocation :
24/03/2025

Date d'affichage :
05/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAREY

—————
Séance du 4 avril 2025
—————

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LARA Lionel, Maire de CHAREY.

Présents : Mme ROBERT Nathalie, Ms HENRIQUET Pascal, LALANCE Antoine, LARA Lionel et REMY Patrick

Absents : M. PIERRET Francis, excusé et Mme BEGUIN Christiane

Secrétaire : M. REMY Patrick

N° 10 : URBANISME - DOCUMENTS D'URBANISME (2.1)

Arrêt du PLUi

Par délibération du 6 mars 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Mad et Moselle a arrêté le projet du PLU intercommunal.

Les conseils municipaux de chaque commune membre sont invités à rendre un avis sur le PLUi arrêté dans un délai de 3 mois à compter de la date d'arrêt. A défaut de réponse dans les délais impartis, les avis seront réputés favorables.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne un **avis défavorable** au PLUi arrêté (4 voix contre le PLUi et 1 voix pour).

Pour extrait conforme
Le Maire,
Lionel LARA

